



Procédure de sélection des équipes représentatives

Saison 2026-2027

1. Le Hockey Mineur s'engage à être transparent dans la procédure d'évaluation
2. Seul l'entraîneur principal est habilité à établir la liste des joueurs
3. Le Hockey Mineur n'engagera qu'une seule équipe par catégorie.
4. Les listes des joueurs qui composeront les équipes pour représenter le club pour les tournois et ou matchs amicaux sur Terre Neuve et ou Saint-Pierre seront annoncés au plus tard le **31 octobre 2026**. Les essais et évaluations se feront sur cette période. Plus aucun changement ne pourra être effectué dans la composition des équipes après le 10 janvier dans le logiciel HCR (Hockey Canada Registry) utilisé par HNL.
5. Les équipes seront composées de 15 joueurs (lorsque 15 joueurs sont possibles) et de 2 gardiens (lorsque 2 gardiens sont possibles). Les joueurs s'engagent à participer à l'ensemble des tournois et matchs amicaux organisés par l'association, et au championnat provincial.
6. 2 joueurs remplaçants pourront également être inscrits lorsque cela est possible. Ils sont appelés à participer en cas d'absence d'un titulaire uniquement.
7. Le bureau directeur ne divulguera à aucun moment les résultats du classement des joueurs lors des évaluations. L'entraîneur peut fournir des commentaires sur les points qu'il juge à améliorer.
8. Le Hockey Mineur veillera à ce qu'un nombre suffisant de séances d'entraînement et de matchs soient organisés pour les évaluations.
9. Les aptitudes des attaquants, des défenseurs et des gardiens varient et seront prises en compte dans le classement général des joueurs, ainsi que l'assiduité, le comportement sur et en dehors de la glace et que l'investissement des joueurs(ses).
10. Le processus de sélection sera basé uniquement sur le classement de l'entraîneur général. La direction, et les entraîneurs bénévoles n'auront aucune influence sur ce classement.

11. Le Bureau directeur se réserve le droit de ne pas emmener en déplacement un joueur préalablement sélectionné et/ou de le remplacer dans le cas de non-respect de celui-ci de la charte du joueur durant la saison.